

**Deloitte.**

Compte contribuable 9104684 A RC  
Abidjan 156849  
Imm. Alpha 2000 – 14è et 18è Etage  
Rue Gourgas – Plateau  
01 B.P. 224 Abidjan 01 – Côte d'Ivoire



PricewaterhouseCoopers SA  
2ème Etage Immeuble Alpha 2000 –  
Rue Gourgas – Plateau  
01 BP 1361 Abidjan 01- Côte d'Ivoire

## **SOCIETES IVOIRIENNES DES TABACS (SITAB S.A.)**

**Société Anonyme**  
01 BP 724 Abidjan 01  
Abidjan-Côte d'Ivoire

### **ATTESTATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LE TABLEAU D'ACTIVITE ET DE RESULTAT ET SUR LE RAPPORT D'ACTIVITE SEMESTRIEL**

**Période du 01 janvier 2018 au 30 Juin 2018**

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société et en application des dispositions prévues aux articles 849 et suivants de l'Acte Uniforme OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt économique, nous avons vérifié la sincérité des informations contenues dans le tableau d'activité et de résultat et le rapport d'activité semestriel de la Société Ivoirienne des Tabacs (SITAB, S.A.) couvrant la période du 01 Janvier au 30 Juin 2018.

Le tableau d'activité et de résultat et le rapport d'activité semestriel, joints à la présente attestation, ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de nos vérifications, d'en attester la sincérité. La vérification des informations contenues dans ce document a été effectuée conformément aux normes professionnelles en matière d'examen limité applicables en Côte d'Ivoire. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences conduisant à apprécier la sincérité de ces informations au regard de leur cohérence, de leur vraisemblance et de leur pertinence. Nos diligences ont consisté principalement à mettre en œuvre des procédures analytiques et à obtenir des dirigeants les informations estimées nécessaires.

L'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au droit comptable et à l'information financière et du Système Comptable de l'OHADA qui lui est annexé (ensemble désigné « SYSCOHADA révisé ») est entré en vigueur depuis le 1er janvier 2018. La mise en application de ce nouveau référentiel comptable nécessite une conversion du système comptable actuel ainsi que la préparation des comptes comparatifs 2017 en application des dispositions du SYSCOHADA révisé (Comptes pro-forma) pour le bilan d'ouverture des états financiers de l'exercice 2018.

A ce jour la société n'a pas encore procédé à cette conversion. Par conséquent, les comptes semestriels de la société tels qu'annexés à la présente attestation, n'intègrent pas les éventuels retraitements qu'aurait requis cette conversion conformément au nouveau système comptable Ohada révisé.

A l'exception du point évoqué ci-dessus, nous n'avons pas d'autre observation à formuler sur la sincérité des informations données dans le tableau d'activité et de résultat et le rapport décrivant l'activité de la société, son évolution prévisible et les événements importants survenus au cours du semestre écoulé, annexés à la présente attestation.

Abidjan, le 17 décembre 2018

### Les Commissaires aux Comptes

DELOITTE COTE D'IVOIRE



Marc WABI  
Expert-Comptable Diplômé  
Associé-Gérant

PRICEWATERHOUSECOOPERS



Didier N'GUESSAN  
Expert-Comptable Diplômé  
Associé